

Envoyé en préfecture le 08/12/2025

Reçu en préfecture le 08/12/2025

Publié le 08/12/2025

ID : 007-200039808-20251125-2025_11_0009-DE

S²LOW

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du 25 novembre 2025
Convocation du 19 novembre 2025

N° 2025_11_009

Objet : Infrastructures – Voie verte tranche N°4 – avenant N°3 prolongation du délai d'exécution pour les lots 1 et 3

Le 25 novembre 2025 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à SALAVAS, salle communale sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Vincent CERVINO, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Jacques MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon AMAUDUIT, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Hervé OZIL, Marianne PAILLERON, Anne-Marie POUZACHE, Yves RIEU, René UGHETTO, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE

Absents : Françoise HOFFMAN, Maryse RABIER

Pouvoirs : Richard ALZAS à René UGHETTO, Max DIVOL à Jean-Claude BACCONNIER, Simone MESSAOUDI à Guy CLEMENT, Françoise PLANTEVIN à Anne-Marie POUZACHE, Carole VANESSE à Nicolas CLEMENT

Secrétaire de Séance : Claude BENAHMED

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 32

Nombre de pouvoirs : 5 - nombre de suffrages exprimés : 37

Vote contre : pour : 37 abstention :

Antoine ALBERTI, conseiller délégué à la voirie et aux bâtiments, rappelle aux conseillers que le marché de travaux pour la voie verte tranche 4 prévoyait une remise des ouvrages au 31 juillet 2024 et avait fait l'objet d'un premier avenant de délai au 31 mars 2025 puis d'un second au 31 décembre 2025.

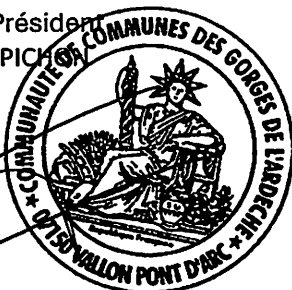
Compte tenu des problématiques hydraulique et de stabilité constatées sur certains ouvrages, et notamment le tunnel sous la RD111, deux avenants de prolongation du délai d'exécution des lots 1 et 3 sont intervenu afin de permettre la réalisation d'études complémentaires et identifier les solutions techniques.

Afin de permettre la mise en œuvre de ces solutions techniques en début d'année 2026, Il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser le président à signer un avenant N°3 de prolongation du délai d'exécution jusqu'au 30 juin 2026 pour les lots 1 et 3 de la tranche 4 voie verte.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé et après délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

Autorise le Président à signer l'avenant n°3 de prolongation de délai d'exécution ainsi que tout document s'y rapportant.

Le Président
Luc PICHON



Le Secrétaire de séance
Claude BENAHMED